



Rectorat 3, boulevard de Lesseps 78017 Versailles Cedex

Comité académique du Centenaire de la Première Guerre Mondiale Marc VIGIE 01 30 83 40 44

DACES Jean-Michel FERRE Fabrice IMIOLA

## COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE : Appel à projet

Afin de préparer la mise en œuvre de la commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale dans l'Académie, le Recteur a souhaité confier le pilotage pédagogique de ce programme commémoratif à un Comité académique du Centenaire, placé sous la responsabilité du référent académique « mémoire et citoyenneté ».

L'objet premier de ce comité est d'encourager les établissements scolaires et les équipes pédagogiques à promouvoir chez les élèves la compréhension de cet événement fondateur du XXe siècle et aussi l'explicitation des différentes formes que revêt, aujourd'hui encore, cet héritage. Le comité souhaite donc vivement que l'on ait de cette commémoration une approche globale, à savoir culturelle et pluridisciplinaire. Il n'est pas moins nécessaire que le comité puisse assurer le suivi et la coordination des multiples initiatives qui seront conduites localement, au plus près des élèves.

C'est pourquoi il lance aujourd'hui auprès de vous cet appel à projets.

Par-delà les initiatives liées à la conduite des enseignements disciplinaires, nous vous demandons de bien vouloir nous faire connaître les actions que vous envisagez de réaliser en lien avec :

- l'accompagnement éducatif, l'accompagnement personnalisé, les TPE, les enseignements d'exploration, l'histoire des arts, etc.
- la mise en place de clubs,
- des projets scolaires ou éducatifs en partenariat avec des organismes culturels locaux (musées, CDDP – CRDP, services éducatifs d'Archives départementales), des associations agréées ou des sociétés savantes, des collectivités locales, des unités ou des organismes militaires, etc.
- des programmes d'échanges et de partenariat dans le cadre de l'ouverture internationale et européenne de votre établissement.

Vous voudrez bien préciser également si ces projets ont été débattus en CA, si leur développement nécessite l'appui de la Dareic, ou bien celle du Clémi, enfin si une valorisation des moyens mis à votre disposition doit être envisagée.

Il est nécessaire que vos réponses nous parviennent <u>au plus tard le 13 mai</u> à l'adresse suivante :

DACES - RECTORAT DE VERSAILLES, 3 boulevard de Lesseps, 78000 Versailles

Pour le Recteur et par délégation Le Chef de la Division d'Appui et Conseil aux Etablissements et aux Services

Jean Michel FERRE

Marc VIGIE